



VILLE DE
COMPIÈGNE

COMPIÈGNE, le 1^{er} août 2023

CABINET du MAIRE
Réf : JdM/SC - 222
Objet : **Libération de Compiègne**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister aux cérémonies commémoratives du **79^{ème} Anniversaire de la Libération de Compiègne**, qui seront célébrées le **Vendredi 1^{er} Septembre 2023**, au Monument des Déportés de Royallieu, au Monument aux Morts place Saint-Jacques et place de l'Hôtel de Ville, selon le programme ci-joint.

Par ailleurs, je vous précise qu'un car stationnera à 9 H 20 au Monument aux Morts, place Saint-Jacques à l'intention des participants dépourvus de moyens de locomotion.

J'espère qu'il vous sera possible d'assister à cette cérémonie et dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Bien à vous

Pour le Maire de Compiègne,
L'Adjoint au Maire délégué aux Relations avec l'Armée
et les Associations Patriotiques,

Joël Dupuy de Méry
Joël Dupuy de Méry

Comité de coordination :

M. BOY - Rdv des porte-drapeaux à 9 h 20
place Saint-Jacques, pour prendre le car (départ 9 h 30).

www.compiègne.fr

Mairie de Compiègne - Hôtel de ville - CS 30009 - 60321 Compiègne Cédex - 03 44 40 72 00